Syndicat National Unitaire
des INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC
Section des Alpes de Haute Provence
Appt 113, 1 impasse Gay-Lussac Avenue des écoles
04600 Saint-Auban
Tél : 04 92 62 64 72 - snu04@snuipp.fr

à Madame l'Inspectrice d'Académie,
Directrice Académique des Services
de l'Éducation Nationale,

objet : organisation des groupes de travail sur la direction d'école

St Auban, le 19 mai 2025

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Le 21 septembre 2019, Christine Renon se suicidait dans son école après avoir clairement explicité son geste par la somme d'empêchements professionnels imputables aux choix structurels et organisationnels de notre institution. Dans la foulée de cet événement dramatique, le ministère de l'Éducation Nationale semblait prendre la mesure des difficultés en la matière et choisissait d'organiser une grande consultation, non pas de la profession dans son ensemble, mais des seuls personnels chargés des missions de direction. Les résultats furent sans équivoque et recoupent parfaitement les revendications historiques de la FSU-SNUipp, à savoir et dans l'ordre : le besoin d'une aide administrative, une augmentation du temps de décharge, le refus d'un statut hiérarchique et, à l'instar de l'ensemble de la profession, une hausse sensible de la rémunération.

Pour toute réponse (nous ne considérons pas la prime de 100 euros pour les étrennes 2020 et 2021 comme sérieuse), le ministère a choisi d'organiser, chaque année scolaire, trois groupes de travail départementaux sur la direction d'école. Cette nouvelle instance se compose de membres des inspections académiques, corps d'inspection et conseillers pédagogiques principalement, et de directrices et directeurs d'école coopté·es par leur hiérarchie. Son objectif est de réfléchir à la mise en œuvre d'une simplification des tâches et des procédures. Si cela peut s'avérer utile, voire nécessaire, cette disposition, seule, relève d'un manque criant d'ambition si ce n'est tout simplement le reflet du mépris exprimé par notre ministère envers ses personnels. En effet, les quatre principales revendications de la profession citées plus haut ne relèvent pas du périmètre départemental.

Tous les membres de ce groupe de travail, d'accord sur ce constat, ont néanmoins fait le choix d'investir ce nouveau dispositif pour tenter de faire évoluer certaines pratiques usuelles.

Les outils dédiés à l'exercice des missions de directions d'école étant ce qu'ils sont, ils empêchent d'agir sur une simplification ou une réduction du temps qui y est consacré. Et ce ne sont pas des relations de confiance institutionnelle telles qu'elles peuvent exister dans le département qui le permettent non plus. Car ce qui permettrait d'améliorer les conditions de travail des personnels et la qualité du service à rendre n'est globalement pas du ressort de l'échelon départemental.

Aussi après maintenant bientôt cinq années d'exercice, force est de constater que les objectifs ne sont pas remplis, loin s'en faut.

Seuls deux groupes sont organisés par an. Et tout le monde s'en satisfait, car au-delà de l'intérêt de se regrouper pour échanger, ce qui est toujours utile, aucune amélioration des conditions d'exercice n'a pu être observée sur le terrain par la profession.

Pire, les ordres du jour de ces GT se limitent de plus en plus à une liste d'informations descendantes, souvent quelconques.

L'organisation du dernier groupe de travail a vidé cette instance de sa substance : seul·es les directeur·ices déchargé·es ce jour-là ont été convoqué·es, crise du remplacement oblige, avec une opacité propre à nourrir la défiance de la profession, et à rebours des engagements initiaux : aucune de ces réunions ne devait amputer les intéressé·es de leurs jours de décharge.

Aussi, nous vous demandons une remise à plat du mode de fonctionnement de ce groupe de travail avec notamment le respect des convocations envoyées à tous les membres, le maintien des décharges de directions des personnels convoqués, un ordre du jour participatif.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, madame l'Inspectrice d'Académie, nos sincères salutations.

Pour le SNUipp04,

Sabrina Castellarnau, *Stéphane Bouthors*,



